

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance extraordinaire du 13 décembre 2016 sur le budget 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2016 sur le budget 2017 du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe, tenue à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges situé au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance extraordinaire les membres du conseil, William Martinez, Pascal Pilon, Gaëtan Prud'homme, Guylaine Myre, Jean Legault et Virginie Damien, formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Est également présent M. Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier, Line Allard, directrice générale adjointe et greffière et Anne-Marie Duval, directrice des Services administratifs et secrétaire-trésorière adjointe.

Tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation, conformément à la Loi.

La séance extraordinaire est ouverte à 19 h 30 par la conseillère Guylaine Myre, appuyée par la conseillère Virginie Damien.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-443

**ADOPTION DU BUDGET 2017**

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyée par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le budget 2017 au montant de 4 900 658 \$ et le programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019.

<b>REVENUS</b>	
<b>Taxes</b>	
Taxes foncières générales	2 534 787 \$
Taxes secteurs	29 168
Services municipaux	754 667
Service de la dette	114 394
<b>Paiements tenant lieu de taxes</b>	99 449
<b>Transferts</b>	145 331
<b>Services rendus</b>	
Sécurité publique	145 765
Réseau routier	3 648
Hygiène du milieu	110 996
Loisirs et culture	30 743
Administration	200
Centre sportif	516 310
<b>Imposition de droits</b>	140 000
<b>Intérêts</b>	25 000
<b>Autres</b>	10 200
<b>Surplus et équilibre budgétaire</b>	240 000
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>4 900 658 \$</b>

<b>CHARGES</b>	
<b>Administration générale</b>	
Législation	116 325 \$
Administration	502 982
Greffes	183 124
Évaluation	15 653
Gestion du personnel	58 041
<b>Sécurité publique</b>	
Police	236 895
Incendie	499 075
Autres	23 640
<b>Transport</b>	
Voirie	347 146
Enlèvement de la neige	263 578
Éclairage de rues	22 200
Autres	4 429
<b>Hygiène du milieu</b>	
Aqueduc	179 279
Égout	137 225
Ordures et récupération	184 951
Cours d'eau	61 005
<b>Santé et bien-être</b>	15 000
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>	215 548
<b>Loisirs et culture</b>	
Loisirs	207 384
Parcs et terrain de jeux	42 180
Autres	13 013
Bibliothèque	58 717
Centre sportif Soulanges	795 317
<b>Frais de financement</b>	707 951
<b>Affectations</b>	10 000
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>4 900 658</b>
<b>SURPLUS/DÉFICIT DE L'EXERCICE</b>	<b>- \$</b>

	<b>Budget 2017</b>	<b>Budget 2018</b>	<b>Budget 2019</b>
<b>IMMOBILISATIONS GÉNÉRALES</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Administration	2 022 700 \$	2 000 \$	2 000 \$
Incendie	3 915 000	50 000	-
Services urbains	870 000	40 000	100 000
Urbanisme	-	-	-
Loisirs	-	-	250 000
Parcs	425 000	-	455 000
Centre sportif Soulanges	835 000	52 000	220 000
Bibliothèque	-	-	-
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS</b>	<b>8 067 700</b>	<b>144 000</b>	<b>1 027 000</b>
Financement du fonds général	10 700	-	-
Financement du fonds roulement	12 000	2 000	2 000
Surplus réservé	5 574	-	-
Subventions	350 000	-	-
Financement à long terme	7 689 426	142 000	1 025 000
<b>TOTAL DES FINANCEMENTS</b>	<b>8 067 700 \$</b>	<b>144 000 \$</b>	<b>1 027 000 \$</b>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-444

**RÈGLEMENT NO 149-2016 ÉTABLISSANT LES TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE ET DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE D'IMPOSITION 2017 :**

ATTENDU QU'une copie du Règlement numéro 149-2016 établissant les taux de la taxe foncière générale et des services municipaux pour l'année

d'imposition 2017 a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,

Il est proposé par le conseiller William Martinez,  
appuyé par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le règlement no 149-2016 établissant les taux de la taxe foncière générale et des services municipaux pour l'année d'imposition 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire Jean-Yves Poirier, invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions. Aucune question n'est formulée par les personnes présentes dans la salle.

### **PAROLE AU CONSEIL MUNICIPAL**

- Aucun commentaire

### **MOT DU MAIRE**

Le maire Jean-Yves Poirier prend la parole pour manifester sa fierté quant au budget élaboré pour l'année 2017.

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19 h 40 l'ordre du jour est épuisé,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyée par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe lève la présente séance extraordinaire du 13 décembre 2016 sur le budget 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général  
et secrétaire-trésorier,

Le maire,

---

Éric Lachapelle

---

Jean-Yves Poirier